

UN SERVICE SOCIAL POUR TOUS LES RESSORTISSANTS ITALIENS

A partir du vendredi 2 septembre 2016, l'ITAL Institut de Tutelle et d'Assistance gratuite pour les Italiens et leurs familles), effectuera tous les premiers vendredi du mois : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 une PERMANENCE au sein de la MAIRIE de HUSSIGNY-GODBRANGE.

Nicolo' LANTERI, Correspondant Consulaire et Collaborateur ITAL-UIL, se tiendra à disposition de la nombreuse communauté italienne pour lui venir en aide dans toutes les démarches administratives : - dossiers de retraites dans les Pays Européens – pensions de vieillesse – de réversion – d'invalidité - demandes de retraites complémentaires – **déclarations RED-EST** annuelles des revenus auprès de **l'I.N.P.S. en Italie** ou pour toute autre demande relative avec l'Italie.

Nicolo' LANTERI intervient aussi auprès du Consulat Général d'Italie à Metz pour l'obtention de : cartes d'identité italiennes – passeports – code fiscal italien – actes d'état civil – documents militaires – livret de famille – etc...

L'assistance est totalement gratuite, confidentielle et rapide.

Contact : Nicolo' LANTERI : 06.75.19.48.04.

Permanences assurées : Tous les 1^{er} Vendredi du mois à la Mairie de HUSSIGNY-GODBRANGE, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Renseignements complémentaires auprès du :
Patronato ITAL-UIL
50, rue du XXème Corps Américain
57000 METZ

Tél ; 03.87.62.18.27.

email : metz@italuil-france.com